

## NOS HONORAIRES

- JUSQU'À 50 000 € : 9% TTC\*
- DE 51 000 € À 100 000 € : 8% TTC\*
- DE 101 000 € À 150 000 € : 7% TTC\*
- DE 151 000 € À 200 000 € : 6,5% TTC\*
- DE 201 000 € À 300 000 € : 6% TTC\*
- DE 301 000 € À 450 000 € : 5,5% TTC\*
- AU-DELÀ DE 450 000 € : 5% TTC\*

\*% ENTENDU TOUTES TAXES COMPRISES DU PRIX DE VENTE HORS RÉMUNÉRATION DU MANDATAIRE.

HONORAIRES DEPUIS LE 15/11/2017